



# Domaine "La Garenne"

Camping \*\*\*

26330 Saint Avit

Tél. : 33 (0)4 75 68 62 26

Fax: 33 (0)4 75 68 60 02

Email: garenne.drome@wanadoo.fr - [Http://www.domaine-la-garenne.com](http://www.domaine-la-garenne.com)

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE LOCATION

### \* Conditions pour réserver

La réservation ne peut être enregistrée qu'après versement de 30% d'acompte et des frais de dossier (non remboursables) et ne sera effective qu'après confirmation par le camping.

Le solde est à régler au plus tard 6 semaines avant la date du début de séjour. Dans le cas où le solde n'est pas réglé dans les délais indiqués, celui-ci est considéré comme annulé.

### \* Conditions générales

Le locataire, signataire du présent contrat, conclu pour une période ne pouvant en aucun cas excéder la durée initialement prévue, ne pourra en aucune circonstance se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux à l'issue de la période de location.

### \* Utilisation des lieux

Le locataire devra assurer le caractère paisible de la location et en faire usage conformément à la destination des lieux. La location conclue entre les parties au présent acte ne peut en aucun cas bénéficier même partiellement à des tiers, personnes physiques ou morales, sauf accord écrit du propriétaire. Toute infraction à cette clause serait susceptible d'entraîner la résiliation immédiate de la location aux torts du locataire, le produit de la location restant définitivement acquis au propriétaire. Durant le séjour, le locataire et les personnes l'accompagnant sont tenus de respecter le règlement intérieur de l'établissement qui est mis à leur disposition à l'accueil sur simple demande

### \* Nombre de locataires

Pour des raisons de sécurité et d'assurance, chaque type de location est prévu pour un nombre maximum de personnes, tout dépassement de cette capacité sera refusé et entraînera la rupture du présent contrat. Un bébé ou un enfant compte pour une personne.

### \* Arrivée et Départ de la location

La location est mise à disposition à partir de 15 h 00 et devra être libérée avant 10 h 00 le jour du départ. Toute arrivée avant la date et l'heure expose le vacancier à ne pouvoir occuper l'installation retenue. La location doit être restituée ménage fait, vaisselle propre et rangée. Les abords immédiats doivent être également laissés propres.

Un inventaire détaillé est présent dans chaque location : charge à vous de vérifier son exactitude dès votre arrivée, de signaler tout objet manquant ou cassé, de retourner ce document dûment complété et signé à l'accueil le jour de votre arrivée afin de ne pas subir de préjudice au moment du départ. L'état des lieux se déroule entre 08 h 00 et 10 h 00 le jour du départ si le gestionnaire a le temps. Dans le cas contraire, la caution sera restituée par courrier sous huitaine.

Si le locataire désire partir plus tôt il lui revient d'en informer l'accueil. En cas d'impossibilité d'effectuer l'état des lieux le jour du départ la direction se chargera de celui-ci et restituera dans un délai de 8 jours maximum le dépôt de garantie si aucun dégât n'a été constaté.

### \* Retard

Attention, toute location non occupée après 24 heures qui suivent la date d'arrivée indiquée sur le présent contrat, dont le locataire ne se sera pas manifesté, pourra être relouée. Par son silence, le locataire perd tous ses droits et aucun remboursement ne sera effectué. Le fait d'avoir du retard à l'arrivée n'autorise pas un retard de départ.

### \* Dépôt de garantie

Pour les hébergements locatifs, un **dépôt de garantie** vous sera demandé à **votre arrivée**, lequel vous sera restitué en fin de séjour ou au plus tard sous huitaine par courrier à compter de votre départ.

- Dépôt de garantie pour les bungalows : 300€
- Dépôt de garantie pour les mobil-homes et chalets : 500 €
- Dépôt de garantie pour les locations confort et grand confort : 1000 €

Le camping se réserve le droit de garder une partie ou la somme totale en cas de détérioration de l'hébergement et de son contenu et/ou de matériel sur le camping.

Le camping se réserve aussi le droit de **conserver la somme d'un forfait** pour pallier les frais de ménage si celui-ci n'a pas été effectué lors du départ.

- Frais de ménage des bungalows : 35€
- Frais de ménage des locations 2 chambres : 45 €
- Frais de ménage des locations 3 chambres : 50 €
- Frais de ménage des mobil-home confort et grand confort : 60 €
- Frais de nettoyage et rangement de vaisselle : 35 €

### \* Annulation

*Du fait de l'acheteur :*

Toute annulation doit être notifiée par lettre recommandée, laquelle prendra effet à compter de la date de réception du courrier.

Pour une annulation:

- plus de 6 semaines avant votre arrivée, il vous sera retenu les frais de dossiers et le montant de votre acompte.
- moins de 6 semaines avant votre arrivée, la totalité du prix du séjour restera acquise au camping.

*Du fait du camping :*

Si le camping Domaine La Garenne est amené à annuler ses prestations de location d'emplacement nu et/ou d'hébergements locatifs, tout contractant ayant reçu sa confirmation de séjour, sera averti par lettre recommandée puis remboursé intégralement à concurrence des sommes qu'il aura versées.

Nous vous conseillons de contracter auprès de votre assureur, une assurance - annulation (peut être celle-ci fait elle déjà partie de votre contrat) qui vous permettra d'être remboursé en cas d'événements vous empêchant d'effectuer votre séjour.

### \* Interruption du séjour

En cas d'interruption du séjour par le locataire, il ne sera procédé à **aucun remboursement**. Aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'arrivée retardée ou départ anticipé.

### \* Assurance

Tout client doit justifier d'une assurance pour ses biens et sa famille. Pour les locations, la présentation d'une attestation d'assurance « Responsabilité Civile » en cours de validité sera exigée.

### \* Visiteurs :

Les invités doivent être présentés à l'accueil dès leur arrivée et doivent **s'acquitter de la redevance** suivant le tarif en vigueur.

### \* Animaux

Nos amis les animaux sont les bienvenus sur le camping, sous conditions impératives d'être tatoués et vaccinés contre la rage (carnet à jour) moyennant un supplément animal. Ils ne sont **pas admis pas dans les locations**.

Ils doivent être gardés en laisse et promenés hors du terrain. Ils ne doivent jamais être laissés seuls. L'accès à la piscine et aux sanitaires leurs est strictement interdit.

Les propriétaires doivent ramasser les salissures de leurs animaux et respecter la propreté. Tout manquement à ce règlement peut entraîner l'exclusion du camping sans pouvoir donner droit à remboursement du séjour restant.

**\* Barbecues**

L'utilisation des barbecues est interdite sur le camping. Un espace avec un barbecue est mis à votre disposition près de la réception.

**\* Piscine**

La piscine est gratuite et exclusivement réservée aux personnes résidant sur le camping. Les shorts ou bermudas sont interdits.

**\* Coordonnées bancaires**

Si vous souhaitez régler par virement :

FRANCE :

Etablissement : 20041

Code guichet : 01007

N°de compte : 1468744J038

Clé RIB : 38

ETRANGER :

IBAN : FR10 2004 1010 0714 6874 4J03 838

BIC : PSSTFRPPLYO